



République Française

## Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51  
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publie le 15-02-23

### ARRETE DU MAIRE N°ANP2023-083

## AUTORISATION RESERVER LES PLACES DE STATIONNEMENT SITUÉES AVENUE DE L'EUROPE POUR LE LUNDI 20 FEVRIER 2023

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code Général des Collectivité Territoriale et notamment ses articles L 2212.1 à 2212-2

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-1 à R 325-52 du Code de la Route

VU l'article 417-10 du Code de la Route

VU la demande formulée par SARL DLJ (Les Minots) sis 6 chemin des Olivelles 13960 Sausset-les-Pins

CONSIDERANT la nécessité de réserver les places de stationnement situées à partir du n°25 de l'Avenue de l'Europe jusqu'à l'intersection Avenue de Lariano afin de permettre l'installation d'une structure modulable.

### ARRETE

ARTICLE 1 : Le lundi 20 février 2023 de 08h00 à 14h00 le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur les places de parking situées à partir du n°25 de l'Avenue de l'Europe jusqu'à l'intersection de l'avenue de Lariano afin qu'un camion puisse installer une structure modulable pour la SARL DLJ(Les Minots). (voir plan)

ARTICLE 2 : Des barrières et des panneaux amovibles de stationnement interdit seront mis en place par les services techniques de la commune de Sausset-les-Pins, et le présent arrêté sera affiché.

ARTICLE 3 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la Route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, Madame la Directrice du Pôle Technique, Monsieur le Responsable des Services Techniques, ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 13 février 2023



Le Maire,  
Maxime MARCHAND